



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE :

POUR LES SALAIRES, L'EMPLOI ET LES RETRAITES LE 27 MAI

Dans le contexte de la crise mondiale, et du chantage organisé en Europe par les marchés financiers contre les Etats, la situation économique et sociale se dégrade rapidement avec une augmentation du chômage et de la précarité, des difficultés de pouvoir d'achat, une aggravation des conditions de travail et de nombreux cas de souffrance au travail pour les salariés tant dans le public que dans le privé.

Instrumentalisant la crise grecque, le Premier Ministre a annoncé pour les trois ans à venir : un gel en valeur des dépenses publiques, la baisse des dépenses de fonctionnement (-10 % en 3 ans) et la poursuite du non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite dans l'ensemble de la fonction publique. L'éducation, la santé et la protection sociale seront encore sacrifiées. Valérie Pécresse a confirmé aux organisations syndicales reçues l'engagement du Premier Ministre de ne pas supprimer d'emploi en 2011 dans l'enseignement supérieur et la recherche sans s'engager au-delà. Mais, le recours de plus en plus massif à des personnels précaires montre l'énorme besoin de création de postes. De plus, les risques sont grands de voir l'Etat opérer des coupes sombres dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, obliger les établissements à assurer de plus en plus la couverture de leurs dépenses par des ressources propres et renforcer le pilotage de la recherche.

Lors du « sommet social » du 10 Mai, aucune mesure nouvelle n'a été annoncée pour le pouvoir d'achat des plus modestes, pour une relance d'une politique créatrice d'emplois notamment industriels respectueux de l'environnement, ou pour une fiscalité plus juste. Dans le document d'orientation gouvernemental sur la réforme des retraites rendu public le 16 Mai, « Travailler plus longtemps », tel est le remède présenté aux syndicats et au patronat. Le gouvernement confirme ses orientations précédentes dangereuses tant pour les salariés du public que ceux du privé : reculer l'âge légal de la retraite ou/et augmenter la durée de cotisation. Il ferme les autres hypothèses, alors que la crise aggrave le chômage et la précarité. Le gouvernement ne prend pas en compte les demandes fortes du mouvement social, même s'il doit concéder le principe d'une contribution financière spécifique sur les hauts revenus et les revenus du capital. Et la concertation spécifique Fonction Publique n'est accompagnée d'aucun engagement sur le maintien de la référence aux six derniers mois.

Les organisations soussignées partagent, avec les fédérations de fonctionnaires CFDT, CGT, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA, les objectifs suivants : donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte des impératifs écologiques et par des services publics de qualité. A ces conditions, on peut assurer la pérennité et le devenir de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Les organisations soussignées rappellent qu'elles revendiquent une réforme des retraites visant l'amélioration de celles-ci pour tous, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, avec notamment : droit à partir à 60 ans avec une pension à taux plein, d'un montant de 75% du salaire moyen des six derniers mois, pour les fonctionnaires au lieu de l'augmentation prévue de la durée de cotisation, maintien et amélioration des droits des femmes, indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur les prix. Elles demandent que la situation particulière des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche entrant très tardivement dans le métier et après de longues périodes de précarité soit prise en compte. Cela suppose notamment la prise en compte des années d'études, des années de thèse, des périodes de travail à l'étranger, des vacances ...

Alors que les jeunes ont les plus grandes difficultés à trouver un emploi tant dans le public que dans le privé et que la précarité tend à se généraliser dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes, les organisations soussignées refusent que l'on contraigne les plus âgés à rester au travail plus longtemps pour espérer une retraite décente, ce qui augmenterait encore le chômage des jeunes.

Pour ces raisons, dans le cadre unitaire décidé, les organisations soussignées appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à la journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai. Elles appellent leurs organisations locales à se rencontrer et à décider de modalités d'organisation permettant de rendre visibles les revendications du supérieur et de la recherche. Les organisations soussignées proposent l'organisation dans les défilés de cortèges communs aux syndicats de l'ESR avec le mot d'ordre ou/et des banderoles :



Les manifestations annoncées :

Paris - 14 h de Denfert à Bastille (rendez-vous autour du ballon Enseignement Supérieur-Recherche)

FSU (SNESUP – SNCS – SNASUB – SNEP)
 CGT (FERC-SUP – SNTRS)
 UNSA (SUP'RECHERCHE – SNPTES)
 CFTC Recherche
 SOLIDAIRES (Sud Recherche EPST)
 UNEF